

Le NCIP et les collections en éducation : des recherches prometteuses!

Denis Rousseau

Volume 39, Number 3, July–September 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028751ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028751ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rousseau, D. (1993). Le NCIP et les collections en éducation : des recherches prometteuses! *Documentation et bibliothèques*, 39(3), 161–163.
<https://doi.org/10.7202/1028751ar>

Le NCIP et les collections en éducation : des recherches prometteuses!

Denis Rousseau *

Bibliothécaire

Direction des bibliothèques, UQAM

Le développement des collections, tout particulièrement dans le milieu des bibliothèques universitaires, est un domaine d'activité très sensible à l'environnement économique. Pendant que les programmes d'enseignement se développent, que l'édition éclate et que les budgets d'acquisition s'étiolent, les bibliothèques se voient contraintes de faire plus avec moins. D'où la nécessité de cibler le mieux possible l'acquisition des documents en la moulant aux programmes et aux besoins réels des usagers. Pour y arriver, certaines études et travaux de recherche s'avèrent nécessaires. C'est cette conviction qui anime présentement les responsables du développement des collections en sciences de l'éducation. Réunis au sein de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) dans le sous-groupe en éducation du Groupe de travail sur l'évaluation et le développement des collections, ils ont mené divers travaux et études dont les résultats en ont surpris plus d'un.

Inventaire et analyse des collections

Le sous-groupe en éducation a été mis sur pied, il y a plusieurs années, dans le cadre des travaux entourant le NCIP (North American Collections Inventory Project)¹, auquel ont adhéré les universités québécoises vers le milieu des années quatre-vingt. Le premier souci du groupe a été de commencer par le commencement, c'est-à-dire de procéder à un inventaire et à une analyse des collections en appliquant la «méthode NCIP»: inventaire des documents selon le bordereau du Conspectus et inventaire des collections de périodiques en tenant compte des répertoires de comparaison et des niveaux de développement suggérés dans les *Lignes directrices complémentaires*.

Les résultats globaux de cette première étape ont révélé que, tant au chapitre des monographies qu'à celui des périodiques, les collections des universités participantes se situent à un niveau 3 (sur une échelle de 5), soit un niveau suffisant pour appuyer les études de premier cycle et une partie des études de deuxième cycle. En outre, dans certains sous-domaines de la discipline (qui varient d'une université à une autre), la plupart des bibliothèques poussent quelques pointes au niveau 4, soit au niveau des collections pouvant appuyer l'ensemble des études avancées et la recherche.

Analyse des programmes d'études avancées

C'était déjà un bon point de départ. Toutefois, les membres du sous-groupe en éducation ont voulu raffiner l'analyse au chapitre des collections de recherche et vérifier s'il y avait adéquation entre leurs sous-domaines les mieux documentés et le contenu des programmes d'enseignement. Ils ont donc demandé au chargé de recherche du Groupe de travail sur l'évaluation et le développement des collections de procéder à une analyse thématique des programmes d'études avancées de chacune des universités participantes. Le document ainsi produit² a permis de constater qu'au niveau des études avancées et de la recherche, il y a beaucoup plus de ressemblances que de différences entre les programmes d'enseignement. Néanmoins, certains programmes se démarquent quelque peu les uns des autres, l'accent étant mis sur tel aspect de la discipline dans telle université, alors que telle autre privilégie plutôt tel autre créneau. Ainsi, à titre d'exemple, les programmes de maîtrise de l'Université de Sherbrooke sont les seuls à inclure, de façon explicite, l'étude des problèmes d'ap-

prentissage liés à l'orientation, à la mobilité et à la réadaptation en déficience visuelle. Autre exemple: plus d'une université offre des programmes en technologie éducative; néanmoins, à l'Université Concordia, on compte quatre programmes d'études avancées en technologie éducative, dont un du niveau du doctorat.

En comparant les sous-domaines documentaires de niveau 4 de chaque institution établis lors de l'analyse du Conspectus aux thèmes d'études avancées et de recherche³, on a pu constater

* L'auteur était, jusqu'à récemment, chargé de recherche pour le Groupe de travail sur l'évaluation et le développement des collections. C'est à ce titre qu'il a été associé aux travaux de recherche menés par le sous-groupe en éducation. Il remercie très sincèrement, pour leurs commentaires et leurs suggestions, Monique Gaucher (UQAM), présidente du sous-groupe en éducation et Lisette Dupont (UQAM), membre du Groupe de travail sur l'évaluation et le développement des collections.

1. On trouvera une excellente présentation du NCIP dans l'article suivant: Lisette Dupont, «Le projet d'inventaire des collections des bibliothèques de recherche en Amérique du Nord», *Documentation et bibliothèques*, vol. 34, no 4 (octobre-décembre 1988), 119-131. Consulter également l'article de Denis Rousseau et al., «La concertation du développement des collections: les bibliothèques universitaires québécoises et le NCIP», *Documentation et bibliothèques*, vol. 38, no 1 (janvier-mars 1992), 25-33.
2. Denis Rousseau, comp., *Analyse thématique des programmes d'études avancées en éducation des universités québécoises*, Groupe sectoriel en éducation, Groupe québécois pour le NCIP, septembre 1990, 30 p.
3. Lisette Dupont, comp., *Analyse thématique des programmes d'études avancées en éducation en regard des collections de niveau 4*, Sous-groupe en éducation, Groupe de travail sur l'évaluation et le développement des collections, mai 1992, 4 p.

que, dans la majorité des cas, il y avait correspondance entre les forces des collections et les thèmes des programmes. On a quand même découvert, dans certaines institutions, des sous-domaines d'enseignement non suffisamment documentés en regard de l'importance de ces sous-domaines dans les programmes d'enseignement. On a également constaté l'inverse, soit des sous-domaines bien documentés ne correspondant pas nécessairement à des thèmes majeurs d'enseignement et de recherche. En plus, donc, de donner à l'ensemble des participants une meilleure connaissance des collections de recherche de chaque institution, cette étude pourra permettre des corrections de trajectoire au chapitre du développement des collections. Toutefois, sa plus importante conséquence est d'ouvrir la voie à un développement concerté éclairé du développement des collections, les spécialisations de chaque institution étant mieux cernées: spécialisation des programmes d'enseignement et spécialisation des collections. Il reste à vaincre certaines résistances individuelles et à tenter d'harmoniser les inévitables particularités institutionnelles.

Prêt entre bibliothèques

Le prêt entre bibliothèques est généralement symptomatique des carences des collections locales. Il allait donc de soi que le sous-groupe songe à analyser cet aspect de la question, tout particulièrement les *demandes d'articles de périodiques* qui comptent pour une bonne partie des demandes de prêt entre bibliothèques. Cinq bibliothèques ont participé à cette étude: McGill, Montréal, Laval, Sherbrooke et UQAM.

L'étude réalisée portait sur une période d'un an, du 1er décembre 1990 au 30 novembre 1991. Chaque représentant a dressé la liste des demandes *satisfaites* d'articles de périodiques dans son institution (c'est-à-dire des demandes pour lesquelles le document a été obtenu) en fournissant, pour chaque demande, le titre du périodique, l'année recherchée et la provenance de la photocopie obtenue (Québec, Bibliothèque nationale du Canada (BNC), Ontario (moins la BNC), ailleurs au Canada, États-Unis, Europe). On n'a retenu que les demandes provenant des étudiants et des professeurs des

départements des sciences de l'éducation. La compilation de toutes ces informations sous forme de base de données a produit le document suivant: *Éducation: étude sur les demandes d'articles de périodiques par le PEB, 1er décembre 1990 - 30 novembre 1991*⁴ duquel nous extrayons les statistiques qui suivent.

- Si nous considérons les titres de périodiques (tableau 2), le pourcentage baisse légèrement: 75,8% des titres demandés ont été localisés au Québec.

- En ajoutant le bassin documentaire ontarien, on atteint presque l'auto-suffisance puisque 92,8% des demandes

Tableau 1: Répartition des demandes satisfaites.

Demandes satisfaites au Québec	729	80,2%		
Demandes satisfaites par des bibliothèques de l'extérieur du Québec:				
- Bibliothèque nationale du Canada	36	4%		
- Ontario (moins la BNC)	78	8,6%		
- Ailleurs au Canada	32	3,5%		
- États-Unis	31	3,4%		
- Europe : France	1	0,1%		
Sous-total	178	19,6%	178	19,6%
Demandes satisfaites, mais localisations non fournies	2	0,2%	2	0,2%
TOTAL			909	100%

Tableau 2: Répartition des demandes satisfaites selon le nombre de titres de périodiques concernés

Titres obtenus au Québec	410	75,8%
Titres obtenus à l'extérieur du Québec seulement (Inclus: 2 titres pour lesquels la localisation n'a pas été fournie)	131	24,2%
TOTAL	541	100%

Observations

- Il ressort de ces résultats que les principales bibliothèques universitaires québécoises possèdent des collections de périodiques en éducation qui, prises globalement, répondent à la grande majorité des besoins des chercheurs et des étudiants au niveau des études avancées puisque 80,2% des demandes ont été satisfaites au Québec (tableau 1). Il y aurait donc une certaine autarcie en matière de collections de périodiques en sciences de l'éducation au Québec.

ont été satisfaites par des bibliothèques du Québec et de l'Ontario, ce qui implique 90,8% des titres de périodiques demandés. Neuf fois sur dix, donc, les besoins documentaires des sciences de l'éducation sont comblés par des bibliothèques

4. Denis Rousseau, comp., *Éducation: étude sur les demandes d'articles de périodiques par le PEB, 1er décembre 1990 - 30 novembre 1991*, Sous-groupe en éducation, Groupe de travail sur l'évaluation et le développement des collections, février 1992, 30 p.

du Québec et de l'Ontario qui, faut-il le rappeler, profitent d'une entente de coopération au chapitre du prêt entre bibliothèques.

En examinant de près la liste des titres demandés, on constate une grande variété des sujets couverts, ce qui illustre l'interdisciplinarité qui règne dans les sciences de l'éducation. On retrouve en effet des titres dans des domaines aussi différents que la médecine, la psychiatrie, les mathématiques, la linguistique, la sociologie, la psychologie, l'administration, les communications, la santé, l'informatique, la biochimie, l'environnement, etc. Est-ce à dire que les demandes de documents par le prêt entre bibliothèques serviraient principalement à satisfaire des besoins personnalisés et ponctuels de recherche et ne porteraient pas nécessairement sur des titres devant faire partie d'une collection de recherche en sciences de l'éducation? Les résultats de cette étude tendent à confirmer cette hypothèse.

Autres données statistiques

Des 131 titres (24,2%) obtenus à l'extérieur du Québec, 4 (0,7%) l'ont été à plus d'un endroit, alors que 127 (23,5%) l'ont été à un seul endroit; voici la répartition de ces derniers:

- à la BNC	24	(4,5%)
- en Ontario	57	(10,5%)
- ailleurs au Canada	19	(3,5%)
- aux Etats-Unis	26	(4,8%)
- en France	1	(0,2%)

On constate également un faible taux de duplication des demandes puisque seulement 56 titres, ou 10,4% des 541 titres, ont été demandés par plus d'une bibliothèque. Ce résultat tend encore à confirmer l'hypothèse formulée plus haut, à savoir que les demandes de prêt entre bibliothèques serviraient principalement à combler des besoins ponctuels et personnels d'étude et de recherche plutôt que des besoins plus généraux d'enseignement.

Cette étude a toutefois laissé dans l'ombre deux volets de la question: d'abord celui des demandes de documents en sciences de l'éducation originant d'autres départements ou secteurs des universités: ces demandes n'ont pas été analysées. Également, celui des demandes qui n'ont pu être satisfaites, c'est-à-dire de celles pour lesquelles l'article de périodique n'a pu être localisé. Afin toutefois d'obtenir, sur ce point, un élément de comparaison, nous avons procédé à un supplément d'étude au Service du prêt entre bibliothèques de l'UQAM. En voici les résultats: sur un total de 261 demandes d'articles de périodiques en éducation par le PEB au cours de la période retenue, 243 ont été satisfaites (93,1%) et 18 (6,9%) n'ont pu faire l'objet de localisation. Nous sommes enclins à penser que, dans les autres bibliothèques participantes, on obtiendrait des résultats comparables.

Conclusion

Compte tenu de cette expérience de recherche menée en sciences de l'éduca-

tion, il est permis de conclure que le cadre du NCIP est propice à l'amorce d'une rationalisation du développement des collections par les études et les analyses qui en découlent ou qui peuvent s'y greffer. Plus particulièrement, il s'avère que l'étude des demandes de prêt entre bibliothèques est très prometteuse au chapitre de l'évaluation des collections et de leur capacité de répondre aux besoins réels des usagers.

Il serait non seulement intéressant, mais aussi instructif que des études semblables à celles menées en sciences de l'éducation soient également entreprises dans beaucoup d'autres disciplines - et tout particulièrement dans des disciplines scientifiques - afin de permettre d'identifier les collections vraiment fortes et les collections plus faibles à l'échelle de l'ensemble des bibliothèques universitaires du Québec. Le développement concerté des collections ne pourrait qu'en profiter.

CAMELOT

LIBRAIRIE INFORMATIQUE • LOGICIELS

Librairie agréée

*Choix fabuleux
service attentif*

1, Place Ville Marie
entrée Cathcart-University
Montréal, (QC), H3B 3Y1
tél 514-861-7400

1191, Place Phillips
Montréal, (QC), H3B 3C9
tél 514-861-5019
fax 514-393-4109

